



Doc. 15840  
11 octobre 2023

## Situation humanitaire dans le Haut-Karabakh

### Amendement<sup>1</sup> n° 29

*Dans le projet de résolution, au paragraphe 14, à la première phrase, remplacer les mots «l'Azerbaïdjan d'assurer un climat de confiance et des conditions matérielles satisfaisantes pour que les Arméniens de cette région» par les mots suivants:*

«l'Azerbaïdjan et à l'Arménie d'assurer un climat de confiance et des conditions matérielles satisfaisantes pour que toutes les personnes déplacées en raison du conflit»

*Déposé par:*

SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE/AD  
ARPADARAI Nigar, Azerbaïdjan, CE/AD  
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, CE/AD  
GADIRLI Erkin, Azerbaïdjan, CE/AD  
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE  
MOLLAZADA Asim, Azerbaïdjan, CE/AD  
MUSTAFA Fazil, Azerbaïdjan, ADLE

---

1. 2023 - Quatrième partie de session

